

<u>Calendrier des manifestations :</u>

3 octobre 17h30 : Assemblée Générale

 23 Novembre : Bourse aux jouets/vêtements Adultes et Enfants

• Début Décembre : Vente de sapins de Noël

• Janvier / Février : Vente fromages

08 Février : Loto

Février / Mars : Carnaval

• 26 avril : Bourse aux vêtements /jouets Adultes et

Enfants

• 12 juin : Kermesse et barbecue

• 26 juin : Boum des CM2

Septembre : Cross des écoles

En projet soirée festive à définir

L'adhésion est valable du 01/09/2025 au 31/08/2026. Elle est nominative ; de fait, seules les personnes adhérentes ainsi que leurs enfants scolarisés dans les écoles de Chantraine pourront prétendre aux tarifs préférentiels lors de nos manifestations.





En 2025, toutes nos actions nous ont permis de récolter de l'argent et ainsi de pouvoir reverser aux écoles une subvention d'un montant de 10 euros par enfant soit 2180 euros.

ADHESION POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

Le montant de l'adhésion pour l'année scolaire est fixé à 6,00 € pour un adulte et 10€ pour un couple. Il s'agit d'un montant minimum indiqué et vous êtes donc libre d'ajuster votre règlement. Adhérent(e) 1: Nom / Prénom: ______ Adhérent(e) 2 : Nom / Prénom ______ Adresse mail (obligatoire pour la correspondance): Merci d'écrire lisiblement et en lettres capitales, svp. Numéro téléphone : ______ Votre (vos) enfant(s) scolarisé(s) à Chantraine : Prénom Nom Classe Montant de votre cotisation : __ € ; à régler par chèque, à l'ordre de La Grenouille Buissonnière Par virement en précisant bien dans le libellé : Adhésion et votre nom et prénom sur le compte suivant : La Grenouille buissonnière IBAN: FR76 3008 7336 5100 0200 9300 160 **BIC:** CMCIFRPP Étiez-vous déjà adhérent(s) l'année dernière? Oui Non Date: Signature:

Coupon et règlement à déposer dans la boite aux lettres de l'association, située devant l'école élémentaire, ou à transmettre aux enseignants.